

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 267

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 61

Après le mot :

« mentionné »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 14 :

« à l'article L. 141-6. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.